

Autorité contractante	MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'URBANISME	
Cellule Focale de l'Autorité contractante	M. ZONGO Claude Conseiller Technique, Chargé du suivi des projets Tel : (225) 20 33 41 60 / (225) 07 06 42 47 Email : Claude1909@yahoo.fr	M. NABEDI Ouattara Directeur du service de la planification de l'évaluation et des statistiques Tel : (225) 20 33 41 85 / (225) 05 05 58 64 Email : nabedi@yahoo.fr
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<p>Le projet consiste à mettre en place un Système de Gestion Virtuel de Permis de Construire (SGVPC), lequel sera une plateforme informatique d'interaction entre les entreprises, les particuliers, les décideurs des Ministères de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme et les autres acteurs intervenant dans la procédure d'instruction et de délivrance du permis de construire.</p> <p>Les différentes phases du projet sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Phase 1 : La mise en place du système de Gestion Virtuel du Permis de Construire (SGVPC) ; • Phase 2 : La numérisation et la sauvegarde des archives des dossiers de permis de construire ; • Phase 3 : L'implantation des flux de travail de la réforme ACD à Abidjan et à l'intérieur du pays ; • Phase 4 : L'opérationnalité et fonctionnement du Système d'Information Géographique du Foncier Urbain. 	
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Abidjan 	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Facilitation de la procédure d'octroi de permis de construire ; • Sécurisation des données ; • Levée de certaines contraintes constatées dans la procédure d'instruction et de délivrance du permis de construire qui sont entre autres : (i) la lenteur dans le traitement des dossiers de permis de construire (ii) les pertes de dossiers (iii) les problèmes d'archivage. 	
Coût estimé	<ul style="list-style-type: none"> • 15 000 M FCFA / 22,9 M EUR / 30 M USD (1 USD = 500 FCFA) 	
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé : <ul style="list-style-type: none"> • Financement, conception, fourniture et équipement et exploitation 	Répartition envisagée des investissements : <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : A définir • Investissement public : A définir 	
Modalités de rémunération du partenaire : <ul style="list-style-type: none"> • Usagers / Clients privés 	Type de partenariat envisagé : <ul style="list-style-type: none"> • Délégation de service 	
STATUT DU PROJET		
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes préliminaires ; • Local physique disponible et en cours d'aménagement. 	
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes préliminaires ; • Termes de référence pour les études approfondies. 	
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des études préparatoires ; • Lancement de la procédure de consultation. 	